

Interpellation N° : 845**Mise en place d'une nouvelle structure socio-éducative, que fait-on bis ?**

En septembre 2013, je déposais ici même la question écrite N° 2585 intitulée « Mise en place de nouvelle structure socio-éducative, que fait-on ? ».

En quelques mots, le sujet portait sur la prise en charge provisoire d'élèves perturbateurs, en décalage avec le système éducatif ou en conflit avec leurs enseignants ou d'autres élèves. Le but étant de pouvoir sortir momentanément l'élève de sa classe.

Une prise en charge par des enseignants spécialisés permettrait un recadrage et, à moyen terme, une réintégration dans sa classe. Cela permettrait également à ses camarades de classe de retrouver une certaine sérénité lors des leçons.

Dans sa réponse, le Gouvernement approuvait la mise en place d'une telle structure, appelée classe relais, censée remplacer avantageusement l'unité temporaire d'accueil (UAT) fermée en juin 2013. Il programmait son ouverture en août 2014.

À plusieurs reprises, je suis intervenu auprès de l'Etat pour avoir quelques informations concernant l'avancement du dossier. Les réponses apportées à mes interrogations m'ont toujours laissé penser que la volonté était là. Certes, il fallait trouver des locaux adaptés et idéalement situés, chercher les éducateurs nécessaires à la bonne marche de la structure, enfin attendre l'entrée en fonction de la personne nommée et chargée de finaliser le projet. Bref, ce n'était qu'une question de temps. Aujourd'hui, septembre 2015, rentrée scolaire effectuée, force m'est de constater que rien ne bouge. Pire, il semblerait que le projet soit en passe d'être abandonné !

Je demande donc au Gouvernement de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

1. L'ouverture d'une classe relais est-elle toujours d'actualité ?
2. Si oui, quand et où sera-t-elle enfin ouverte ?
3. Si non, quelles sont les causes de ce revirement ?
4. Entend-il mettre en place d'autres mesures socio-éducatives ?

D'avance, je le remercie de sa réponse.

Delémont, le 9 septembre 2015

Au nom du groupe PLR

Stéphane Brosy

Présidence:
Secrétaire-caissier:

Alain Lachat, Le Montilhat 100, 2953 Fregiécourt - 032 462 27 49 ou 079 219 54 58
Pascal Haenni, Champ-de-Val 20, 2802 Develier - 032 422 27 31 ou 078 803 34 35

